

Update No. 39

Septembre 2020

Aux membres de FEDECRAIL

Vous avez sous les yeux une nouvelle "Update", le numéro 39, la fiche d'information destinée aux membres de l'organisation faîtière européenne pour le secteur des musées et du rail touristique. Update 38 a été publiée le 18 mars, à propos du début de la période COVID-19. Le fait qu'il y ait eu une période plus longue entre l'apparition de l'actuel Update, peut principalement s'expliquer par le fait que dans la période CORONA, les nouvelles n'avaient et n'ont qu'une durée de vie très courte. Presque rien n'a été annoncé en rapport avec COVID 19, ou alors les changements sont nombreux. Les restrictions de voyage diffèrent selon les pays, car CORONA s'applique aussi différemment. Au moment où nous écrivons ces lignes, dans de nombreux pays d'Europe, les infections augmentent à nouveau et les mesures - parfois locales - sont renforcées.

Pour beaucoup de nos membres, le CORONA a interrompu ses activités et les a parfois reprises sous une forme suffisamment "distante socialement", mais qui limite fortement la capacité de notre offre. En résumé, nous pouvons dire que notre secteur est en difficulté, tout comme l'ensemble du secteur culturel et touristique. Dans certains pays, les gouvernements ont lancé des programmes d'aide pour soutenir nos membres, et nos membres eux-mêmes ont essayé avec un succès raisonnable de générer des revenus financiers par le biais du crowdfunding et du recrutement de donateurs. Le plus grand problème est peut-être qu'à l'heure actuelle, personne ne peut prédire combien de temps durera cette crise du CORONA.

En attendant, les plans et calendriers existants doivent être adaptés. Pour FEDECRAIL, l'Assemblée générale, le congrès et le programme du voyage d'étude à Bilbao et dans les environs prévus pour la fin avril 2020 ont dû être reportés car l'Espagne avait déjà déclaré l'état d'urgence. Par arrêté royal, le gouvernement belge a permis à notre type d'organisation de reporter l'assemblée générale des membres, avec le week-end du 5 septembre comme date limite. Nous avons décidé de tenir cette réunion à Bruxelles, à laquelle vous avez été invité le 24 juillet 2020, mais sur la base des conseils aux voyageurs plus stricts et des mesures COVID-19 à Anvers et à Bruxelles, nous avons dû décider de déplacer cette réunion aux Pays-Bas également. Nous avons pu prendre rendez-vous avec le conseil d'administration du Musée du Tramway de Rotterdam ROMEO pour tenir notre assemblée générale 2020, le 5 septembre 2020 dans le dépôt du musée du tramway de Rotterdam de 13.00 à 15.00 heures au Kootsekade 19, 3051 PC Rotterdam. Vous serez informé séparément de tous les détails de cette réunion.

Lors de l'Assemblée générale, le conseil d'administration proposera aux membres de réduire drastiquement le budget pour l'année 2020, afin de répondre à nos membres qui ont une situation financière très difficile. Cela sera possible car à partir de mars 2020, il n'y aura pratiquement plus de dépenses. Beaucoup de réunions, a obtenu une exécution web. Les réunions de notre conseil

d'administration ont également eu lieu. Nous avons décidé de maintenir cette situation au moins jusqu'à la fin de l'année 2020. En consultation avec les membres, nous voulons également voir comment nous pouvons obtenir (encore) de meilleurs résultats à l'avenir avec d'autres formes de financement, avec moins de contributions des membres.

En attendant, il y a bien sûr des développements, comme le Livre vert de l'ICOMOS sur le patrimoine européen. Ce document n'incluait pas les concepts de patrimoine mobile et de patrimoine ferroviaire et constituait le message central adressé à la Commission européenne selon lequel rendre les monuments construits plus durables serait d'une grande aide pour le secteur culturel, mais aussi pour l'économie dans son ensemble. J'ai rédigé une réponse au nom de FEDECRAIL, qui demande notamment que les nombreuses possibilités du patrimoine industriel et mobile en activité soient exploitées et soutenues et qui rappelle les nombreuses facettes du "Plan Paris" qui peuvent y contribuer de manière significative. Le 8 octobre, je serai l'orateur principal sur ce sujet lors du webinaire de l'ERIH "Keeping the Wheels Turning". Cela s'inscrit également dans le cadre de 2021, "Année des chemins de fer européens" annoncée par la Commission européenne.

Jaap Nieweg
Président de FEDECRAIL

ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE - RÉSUMÉ DES PREMIERS MOIS

La pandémie a bien sûr eu un impact majeur sur nos collègues du patrimoine ferroviaire et de tramway dans toute l'Europe (et même dans la plupart du reste du monde !), bien qu'à des degrés divers reflétant en partie les différentes approches adoptées par chaque gouvernement national pour faire face à la crise. Au niveau européen, la task-force "Tourisme" de la commission des transports et du tourisme du Parlement européen a très tôt plaidé en faveur d'un "plan de sauvetage du secteur du tourisme" spécifique, avec des fonds réservés provenant d'un financement à plus grande échelle et approuvés pour traiter de questions plus larges. Les points clés de l'appel du Comité à la Commission comprennent : (1) une assistance adéquate au niveau européen pour évaluer les dommages et les besoins du secteur du voyage et du tourisme ; (2) un soutien efficace aux entreprises du secteur du tourisme et la lutte contre le chômage dans le secteur ; (3) la mise en place d'un mécanisme de gestion de crise pour la coopération dans le secteur du tourisme ; (4) la fourniture d'une assistance spéciale et d'une aide financière directe aux régions et aux zones où l'économie locale est fortement dépendante des revenus du tourisme.

Bien que la réponse initiale de la Commission à la demande détaillée spécifique ait été en fait "non", le Comité des transports et du tourisme a continué à faire pression sur ces questions (et d'autres). Nos collègues ont informé certains membres de la commission des préoccupations du secteur du patrimoine ferroviaire afin de s'assurer qu'elles soient prises en compte, tout comme celles des réseaux ferroviaires nationaux. Nous rappelons également que nous avons demandé aux membres de nous fournir des informations et des contributions afin de constituer des données plus solides sur l'impact sur notre secteur. Ce travail devra se poursuivre tout au long de l'été (et même au-delà). Le cas échéant, d'autres contributions peuvent être apportées à la Task Force Tourisme et aux autres membres de la Commission, ainsi qu'à la Commission Culture et Education du Parlement. Fedecrail a également maintenu - via son groupe opérationnel "Patrimoine" - son travail de suivi des questions techniques



avec divers sous-groupes de l'Agence ferroviaire européenne et d'autres organismes - comme partout ailleurs, les réunions physiques normales ont été remplacées par des rencontres virtuelles.

Au cours des premiers mois, Fedecrail a travaillé avec des partenaires du secteur du patrimoine. En particulier, avec l'organisme pan-patrimonial Europa Nostra (qui coordonne également une "alliance du patrimoine" à l'échelle européenne, qui regroupe maintenant près de 40 autres organismes de tutelle). Faisant écho à la stratégie de la commission des transports et du tourisme, une lettre commune a été envoyée, signée par 37 organismes et réseaux de coordination du patrimoine culturel, dont Fedecrail, à la commissaire européenne chargée de la culture et de l'éducation, Marilya Gabriel, pour demander instamment l'adoption dans tous les pays européens de mesures d'urgence visant à soutenir la viabilité des organismes culturels et patrimoniaux. La lettre comprenait également un appel spécifique pour qu'une partie du financement général d'urgence soit réservée aux secteurs de la culture et de la création. Le lobbying d'Europa Nostra et de son alliance pour le patrimoine se poursuit bien sûr - et Fedecrail continuera à soutenir fortement ces efforts, car nos voix unies auront toujours un impact bien plus important qu'une "performance en solo" !

(Ce rapport couvre les caractéristiques des développements au cours de la période mars - juin)

Peter Ovenstone - membre du Conseil et vice-président
PRO/29/6/20 ; Rev 28/08/20

Fedecrail - Partenaire actif du groupe UIC TopRail - Actualités

L'Union internationale des chemins de fer (UIC) est une association professionnelle internationale représentant le secteur des chemins de fer et dont les membres sont répartis sur six continents. Sa mission consiste à promouvoir le transport ferroviaire dans le monde entier afin de relever les défis actuels et futurs de la mobilité et du développement durable, ainsi qu'à soutenir ses membres et partenaires dans leurs efforts pour développer de nouvelles activités et de nouveaux domaines d'activité.

Pour rafraîchir les mémoires, rappelons que Fedecrail a franchi une étape majeure en signant un protocole d'accord avec l'UIC en 2017 et que nous avons activement rejoint le groupe TopRail qui a pour objectifs principaux de :-

- Promotion des voyages de loisirs par chemin de fer
- Accroître la part du rail sur le marché du tourisme en identifiant comment les chemins de fer peuvent contribuer aux défis de la durabilité.
- Faciliter la compréhension du patrimoine et du tourisme par le marché ferroviaire.
- Collaborer à la création d'une base de données des trains et services touristiques existants concernant le tourisme ferroviaire.
- Entreprendre des études sur les aspects économiques, sociaux et techniques du tourisme et des loisirs par chemin de fer.
- Fournir des forums permettant aux secteurs public et privé de partager leurs expériences ainsi que



leur expertise dans les différents aspects liés au tourisme ferroviaire.

Vous trouverez plus de détails sur les travaux de TopRail sur le site <https://toprail.org/about-us> où vous pourrez également trouver et télécharger deux publications utiles. Il s'agit des "Lignes directrices sur la manière d'accroître l'attractivité du tourisme ferroviaire", récemment publiées, et d'une version antérieure des "Lignes directrices sur le tourisme durable par chemin de fer". Ces deux publications sont recommandées aux membres de l'HRA pour leurs plans et stratégies d'affaires futurs.

Pour la période budgétaire 2020-2022 de l'UIC, d'autres chemins de fer membres à part entière de l'UIC ont rejoint le groupe et de nouveaux protocoles d'accord ont été signés avec l'Association européenne des voyageurs (ETOA) et l'Association internationale du transport aérien (IATA) qui renforceront notre travail de promotion du tourisme ferroviaire. La crise COVID-19 a détourné l'attention vers l'aide aux membres de l'UIC pour faire face aux effets de la pandémie et planifier la reprise en collaboration avec le groupe de travail COVID-19 de l'UIC.

Pour l'exercice budgétaire en cours, l'UIC s'est associée à d'autres partenaires pour le projet RailtoLand www.railtoland.eu dans le cadre du programme Erasmus+. Ce projet fournira un ensemble intégré reliant les paysages culturels européens au patrimoine ferroviaire afin d'améliorer l'expérience des visiteurs avant et pendant leur voyage en train. D'autres tâches comprendront l'évaluation comparative des nouvelles technologies pour améliorer l'expérience numérique des passagers ainsi que la reconception de l'actuel prototype de site web TopRail pour mieux promouvoir le large éventail de produits du tourisme et du patrimoine ferroviaires.

John Fuller FCILT
Fedecrail IVZW
fuller@fedecrail.org

Informations actuelles sur l'Achenseebahn

Le 23 mars 2020, Achenseebahn AG a déposé son bilan, la procédure d'insolvabilité a été ouverte par le tribunal régional d'Innsbruck.

Le conseil d'administration et la direction de l'Achenseebahn (représentée par l'avocat Dr. Christian Winder, Innsbruck) collaborent avec le liquidateur Dr. Herbert Matzunski de manière constructive et confiante. Une résolution unanime du gouvernement du Land du Tyrol a prévu un soutien de l'Achenseebahn d'un montant de 3,4 millions d'euros pour l'année 2020, qui aurait dû être confirmé par le parlement du Land. Cependant, le gouvernement de l'État a retiré ce point de l'ordre du jour un jour avant le vote du parlement de l'État le 4 juillet 2020 sans donner de raisons, de sorte que le soutien n'a pas pu être approuvé. Depuis lors, l'État paie les salaires mensuels, mais sinon uniquement les dépenses absolument nécessaires telles que le loyer, l'électricité et le téléphone. Le liquidateur doit s'occuper en détail de la couverture des autres paiements.

Le trafic régulier est actuellement suspendu. Le transport ferroviaire de remplacement est offert par la ligne de bus VVT fonctionnant en parallèle. Cela a également été convenu avec l'autorité de surveillance des chemins de fer.

En fonction de la météo, des opérations de débroussaillage et de nettoyage sont effectuées sur la ligne avec des locomotives à vapeur et des wagons de marchandises.

Une partie du personnel a été licenciée, mais l'atelier fonctionne toujours avec une capacité réduite en conséquence. Une locomotive à vapeur (locomotive n°3) a été remise en état et remise en service le 30 avril 2020. Les 3 autres locomotives ont été démontées et nécessitent diverses pièces de rechange. La voiture d'été n° 4 a été inspectée et remise en service dans sa couleur verte historique, de sorte qu'une rame verte historique avec la voiture fermée n° 5 et la voiture d'été n° 4 est à nouveau disponible. Le wagon de marchandises à bords plats (nouveau n° "Jn n° 9"), qui a été garé en ruine pendant des années, fait actuellement l'objet d'une inspection générale et est presque terminé. Le cadre et le châssis ont dû être largement renouvelés, ce qui a été fait de manière historiquement correcte dans la construction des rivets. La voiture particulière fermée n° 6 est actuellement en cours de rénovation. Le châssis doit être partiellement remplacé et la carrosserie largement renouvelée.

Le 17 août 2020, la carrosserie de l'ancienne voiture optionnelle d'Appenzell Hack 103 a été reprise à Hirschwang (Höllentalbahn Payerbach - Hirschwang) par l'Achenseebahn-Förderverein "1000 Tausender", transférée à Jenbach par une semi-remorque surbaissée et y a été déchargée le 18 avril 2020. Ce corps devait à l'origine être pris en charge par le chemin de fer musée allemand "Alb-Bähne" Amstetten - Oppingen (ex ligne WEG Amstetten - Laichingen), mais il a été gentiment laissé à l'Achenseebahn, car en tant que voiture d'été, il s'adapterait très bien aux voitures d'été disponibles ici. Une rénovation est prévue.

Le 21 avril 2020, la Chancellerie fédérale a chargé l'expert Dr. Günter Dinobl de préciser dans un bref rapport dans quelle mesure l'Achenseebahn mériterait d'être placé sous ordonnance de conservation ou de demander à l'UNESCO de le protéger en tant que site du patrimoine mondial. L'expert a été confronté aux difficultés de la période Corona le 30 avril 2020 au chemin de fer d'Achensee, et le 12 mai 2020, son rapport a été diffusé dans le monde entier avec la demande de protection immédiate. Quelques jours plus tard, des lettres de soutien ont été reçues des associations de protection du patrimoine mondial ICOMOS et TICCIH, et il a été demandé à l'Autorité fédérale autrichienne des monuments de préparer des avis d'experts sur cette question. En attendant, un rapport de projet de l'Office fédéral pour la protection des monuments est disponible. Toutefois, ce rapport ne demande pas, dans un premier temps, la protection de l'ensemble de la ligne de chemin de fer du lac d'Achille, mais seulement de certaines sections de la ligne (ligne à crémaillère et ligne d'adhérence à l'entrée de Maurach) ainsi que de certaines sections d'installations et de certains véhicules). Le rapport final n'est pas encore disponible.

Entre-temps, le président fédéral autrichien s'est également impliqué dans cette affaire, ce qui n'impressionne apparemment pas beaucoup les politiciens tyroliens.

La procédure de faillite devrait être terminée d'ici la fin du mois de septembre 2020. Il n'est pas certain qu'un acheteur puisse être trouvé d'ici là. Il est possible que la province du Tyrol crée une société de sauvetage. Afin de discuter des éventuels risques résiduels, une société de conseil indépendante a été chargée d'élaborer un avis d'expert correspondant, qui devrait être disponible à la mi-septembre. Le conseil d'administration et la direction de l'Achenseebahn ont été impliqués dans cette mesure. Il reste à voir quels seront les risques résiduels à cet égard pour un chemin de fer qui fonctionne depuis 130 ans sans problème majeur.



Comme le rapporte le quotidien "Salzburger Nachrichten" dans son édition du 24 juillet 2020, une plainte est désormais également en cours auprès du ministère public (corruption) contre certaines parties du conseil de surveillance de l'Achenseebahn AG. Quel est le rôle du bureau du maire Comme le rapporte le quotidien "Salzburger Nachrichten" dans son édition du 24 juillet 2020, une plainte est désormais également en cours auprès du ministère public (corruption) contre certaines parties du conseil de surveillance de la société Achenseebahn AG. Le rôle des maires des communes voisines de Jenbach, Eben-Maurach et Achenkirch en tant qu'actionnaires majoritaires de l'Achenseebahn est aujourd'hui discutable. Selon des témoignages faits au tribunal, en février 2015, ils auraient demandé à la conseillère d'État responsable, Ingrid Felipe (Verts, vice-gouverneur de l'État), de geler les subventions pour l'Achenseebahn. Le fait est qu'ils refusent maintenant de continuer à payer les frais de représentation juridique de l'Achenseebahn, de sorte que ceux-ci doivent maintenant être financés par des fonds privés. L'affaire de la "faillite de l'Achenseebahn" se transforme lentement en thriller !

Étant donné que l'Achenseebahn a constamment besoin de liquidités pour assurer sa pérennité, actuellement plutôt maigre, l'Achenseebahn-Förderverein fait appel à "1000 mille" pour soutenir les dons :

IBAN : AT75 2051 0003 0006 3021 BIC : SPSCAT22xxx

Président de l'association de soutien Martin Uhlig

UpdateEditor
Josef Sabor
31082020